

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 96 (1960)
Heft: 39

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 15.50; ÉTRANGER FR. 20.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE



Cliché de la Ligue pour la Protection de la Nature

Dans la paix des bois.

Partie corporative

SPR - COMITÉ CENTRAL

Le Syndicat national des instituteurs français et la guerre d'Algérie

« La rentrée d'octobre voit monter le désarroi et maintenant la révolte de la jeunesse devant la poursuite interminable de la guerre en Algérie... »

La jeunesse ne comprend pas que les possibilités de négociation et de paix, qui avaient suscité un espoir unanime, aient été gaspillées et que la négociation soit abandonnée.

La jeunesse refuse qu'une guerre anachronique ruine l'avenir de la France et compromette sa place dans le monde. Il faut que toutes les nations sachent que la jeunesse française et les forces démocratiques de ce pays s'y opposent désormais de toute leur volonté... »

Ainsi s'exprime, dans un récent appel Pierre Gaudez, président de l'Union nationale des étudiants de France (UNEF).

La Fédération de l'éducation nationale (FEN) ainsi que les syndicats d'enseignants des divers degrés viennent à leur tour de lancer un manifeste des enseignants dans lequel on peut lire :

« ... La logique de la situation, c'est la paix ; la logique du Pouvoir, dès lors qu'il s'en détourne après l'avoir fait espérer, c'est la répression. Déjà celle-ci s'aggrave, comme l'attestent de nouvelles atteintes aux libertés, prenant prétexte d'un récent manifeste ; bientôt elle risque de se généraliser. Mais qu'exprime-t-elle d'autre que l'échec d'une politique ? Que peut-elle faire que tenter de retarder la solution nécessaire ? »

Ou bien celle-ci s'imposera dans les convulsions, dans les pires conditions, tant en France qu'en Algérie. Ou bien elle sera obtenue par une négociation sans exclusive ni préalable... »

Ce texte est signé, entre autres, par D. Forestier, secrétaire général du Syndicat national des instituteurs (SNI). Denis Forestier ne l'a pas signé en son nom propre, mais en tant que porte-parole d'une association syndicale qui groupe plus de 200 000 membres. Il s'inscrit dans le cadre des résolutions votées au dernier Congrès national du SNI.

Ce congrès s'est tenu à Strasbourg, du 2 au 7 juillet. Pierre Gaudez, président de l'UNEF, eut l'occasion d'y prendre la parole en tant qu'invité, ami et compagnon de lutte pour l'instauration en Algérie d'une paix humaine et juste.

Ce qui étonne d'emblée le Suisse romand qui se rend pour la première fois au congrès du SNI, c'est le côté passionné de la discussion. C'est son caractère engagé, aussi : on est saisi par la brûlante actualité des problèmes débattus. De prime abord s'impose une évidence : on n'assiste pas aux assises d'une société pédagogique, mais à celles d'un syndicat qui jouit d'un

prestige incontesté dans le pays et particulièrement dans le monde ouvrier. Le leader de la minorité ex-cégétiste n'exagérerait pas beaucoup lorsqu'il s'est écrié, à la fin d'une intervention véhémement : « ...Le peuple algérien est là, qui vous regarde et qui vous juge, et vous avez à prendre vos responsabilités. »

Dans la motion d'orientation présentée par la majorité il est dit que le SNI « trouve sa force d'organisation syndicale de masse dans l'attachement de tous ses adhérents aux libertés démocratiques, ouvrières et syndicales ainsi qu'au principe d'unicité du corps des instituteurs ».

C'est en vertu de ce double attachement et des responsabilités qui en découlent que les instituteurs, très tôt, ont été amenés à s'occuper du problème algérien. Dès 1955, le SNI s'oppose à toute solution imposée par la force, d'où qu'elle vienne ; il préconise l'idée d'une **négociation sans exclusive ni préalable**. Cette idée sera reprise et développée à chaque congrès. A chaque congrès aussi elle sera confrontée avec le cheminement de la politique gouvernementale. Denis Forestier, dans le rapport moral de cette année, constate :

« L'affirmation du principe de l'autodétermination, le 16 septembre 1959, avait soulevé un espoir, entrouvert une porte. Mais il fallait vouloir les conditions loyales de cette autodétermination... La tournée des popotes de janvier et les déclarations faites au cours de celle-ci ont annihilé le 16 septembre. »

Et il ajoute, plus loin :

« Un tragique divorce se fait, devant la continuation de la guerre, entre les générations. Que l'on y prenne garde. Une inquiétude de plus en plus grande pénètre dans l'esprit des hommes et au sein des groupes devant la permanence d'un drame dont on est en droit de se demander pourquoi il se perpétue... Les ultras des deux camps continuent à se nourrir l'un de l'autre. Et ce cycle infernal (attentats - répression, répression - attentats) que nous avons toujours dénoncé, que nous dénonçons toujours avec force, continue son sinistre enchaînement de réactions. Tuer les humbles n'est pas acte de révolutionnaires. Ratisser, exécuter sommairement n'est pas acte de nation démocratique... »

Au moment où l'inquiétude s'accroît, où le « tragique divorce » est en train de déchirer la France, il n'est pas vain, je pense, de rappeler les efforts incessants entrepris par les instituteurs français pour préserver la jeunesse du mal de la guerre et instaurer en Algérie une paix équitable. Qu'il me soit permis (mais peut-être ne suis-je pas seul) de dire mon amitié à ces lutteurs passionnés de justice et de raison. L. M.

VAUD

Aux présidents de sections Diplômes des membres honoraires

Conformément à l'avis que nous avons fait paraître dans l'« Educateur » No 10 (du 12 mars 1960), nous rappelons aux présidents de sections qu'ils doi-

vent nous faire parvenir les noms des nouveaux membres honoraires SPV pour le 1er décembre 1960. Les diplômes seront décernés à l'occasion du congrès de janvier 1961.

Pensez-y et merci d'avance !

Le C.C.

Nouveaux brevets de maîtres de classes supérieures

Vendredi 28 octobre 1960, une phalange de collègues ont eu la joie de voir le couronnement de longues années d'efforts : M. A. Martin, chef de service, leur décernait le brevet prim-sup, pour la première fois dénommé « de maîtres de classes supérieures », conformément aux termes de la nouvelle loi.

La cérémonie se déroulait, comme d'habitude, dans la salle de l'Evêque, au château. M. Martin adressa ses vœux aux nouveaux brevetés, les professeurs firent part de leurs impressions d'examens et M. J.-P. Pochon, nouveau brevet prononça une allocution aimable et spirituelle au nom de ses camarades.

Une partie familière réunit pour une dernière fois élèves, professeurs, experts et invités à l'Hôtel de la Paix.

Voici la liste des nouveaux brevetés :

MM. Gilbert Bally, Gérald Berruex, Michel Ducret, Adolphe Gonin, Jean Monnier, Jean-Pierre Pochon, Jean-François Rufettaz.

A tous, bravo et bonne carrière !

G. Eh.

Liste des brevets décernés le 22 octobre 1960

Section des instituteurs pour les classes primaires

MM. André Delaquis, à Chavannes/Renens ; Severino Filippini, à Lausanne ; Pierre Gaillard, à Aubonne ; André Gruaz, à Lausanne ; Michel Joerin, à Lausanne ; Marc Mousson, à Lausanne ; Théophile Süssstrunk, à Morges ; Louis Zwahlen, à Lausanne.

Section des institutrices pour les classes primaires

Mlle Françoise Borel, à Cully ; Mme Anne-Lise Burger-Egli, à Prilly ; Mlles Jacqueline Corthay, à Meinier ; Jacqueline Devanthey, à Lausanne ; Marianne Guyer, à Corseaux ; Jacqueline Jaton, à Lausanne ; Hélène Kuster, à Vevey ; Jacqueline Massara, à Pully ; Françoise Meylan, à Chavannes/Renens ; Orette Mot-tier, à Aigle ; Anne-Marie Piguët, à Aubonne ; Pautette Ray, à Lausanne ; Marguerite Ronca, à Morges ; Danielle Rusterholz, à Puidoux ; Mme Jacqueline Thorens-Rolaz, à Prilly ; Solange Wacker, à Leysin.

Section des institutrices pour les classes ménagères

Mlles Marinette Arioli, à Lausanne ; Eliane Berthoud, à Lausanne ; Françoise Bollini, à Baulmes ; Philine Chédel, à Avenches ; Josiane Duvoisin, à Lausanne ; Mme Monique Epars-Martel, à Yverdon ; Pierrette Jöhr, à Granges.

Mlle Catherine de Dardel, à St-Blaise, Mme Evelyne Meylan-Mermod, à Lausanne et Mlle Marianne Stucki, à St-Blaise, obtiennent le diplôme pour l'enseignement privé.

Section des instituteurs pour les classes de développement (enfants déficients)

MM. Roland Curchod, à Assens ; André Meyer, à Vevey.

Au total : 33 brevets et 3 diplômes.

Lausanne, le 21 octobre 1960.

Un collègue à l'honneur

Notre collègue Emile Stuby vient d'arriver au terme de sa longue et fructueuse carrière après 39 ans d'enseignement à Savigny.

Les autorités de son village adoptif n'ont pas voulu le laisser partir sans lui témoigner leur reconnaissance et leur attachement : le Conseil communal, à l'unanimité, vient de lui décerner le titre de **bourgeois d'honneur de Savigny** !

M. Stuby est entré comme jeune instituteur en 1921 au collège du Jorat (au lieu dit « La Goille »). Dès le début de sa carrière il a su se faire apprécier par la population de son nouveau village. Il s'est toujours montré modeste et dévoué, prêt à donner un coup de main à ses voisins agriculteurs. Il a pris une part active à la vie de Savigny, tant dans les sociétés locales que dans les autorités. Chose à signaler, et qui témoigne de la confiance dont il jouissait, il fut premier élu en 1953 au Conseil communal dont il faisait partie depuis de nombreuses années.

Après 22 ans passés au collège du Jorat, M. Stuby est descendu au village. Les volées qu'il a formées dans ces deux classes gardent de lui le souvenir d'un maître consciencieux et de grand cœur.

Tous nos vœux t'accompagnent, cher collègue, au seuil d'une retraite bien méritée que nous te souhaitons longue et paisible. Nos félicitations pour le titre que la commune de Savigny te délivre. Nous félicitons aussi les autorités de ton village qui savent, en un temps où le mot « merci » se perd, témoigner leur reconnaissance à un homme qui a donné le meilleur de sa vie à son école.

G. Ehinger.

Educatrices des petits

Notre association tiendra son assemblée annuelle le mercredi 9 novembre, dès 15 h., au Café Vaudois, place de la Riponne.

Ordre du jour : 15 h. : séance administrative ; 17 h. : conférence par Mlle Brunner : « Qu'est-ce que la dyslexie ? » ; 19 h. : repas.

Le comité.

Société vaudoise de T.M. et R.S.

ASSEMBLÉE d'AUTOMNE

Samedi 12 novembre à 14 h. 30 — Aula du Belvédère

14 h. 30 précises : présentation d'un court spectacle de marionnettes et du matériel employé par les CEMEA. 15 h. 15 : M. Henry Brandt, cinéaste. Six mois dans la forêt vierge du Congo, en tournant le film « Les Seigneurs de la Forêt ».

Conférence illustrée de nombreuses diapositives en couleurs.

Lorsque la Fondation scientifique internationale projeta, sur l'initiative du roi Léopold III, d'immortaliser, pendant qu'il en était temps, les modes d'existence primitifs du Congo sauvage, c'est à M. H. Brandt qu'elle s'adressa.

Le 12 novembre est donc une date à retenir et faites connaître cette assemblée ouverte à tous les collègues (et à leur famille).

Notre collègue F. Perreud exposera les travaux exécutés pendant le cours sur métaux de Bâle 1960.

SPV — SECTION DE LAUSANNE

Assemblée ordinaire d'automne

Jeudi 10 novembre 1960, au Foyer du Théâtre, à 17 h. A l'ordre du jour : Règlement des écoles primaires. Notre représentant au C.C. répond à vos questions. Les infirmes moteurs cérébraux (IMC), causerie avec film, par Mlle G. Luthi, assistante sociale.

Le comité SPL.

Section d'Aigle — rappel

Assemblée d'automne le 12 novembre à 14 h. 30 à la grande salle du collège d'Aigle.

Conférence du Dr Béno, médecin à Malévoz : « Notions de psychopathologie infantile à l'usage des maîtres ».

ASSOCIATION VAUDOISE DES MAITRES DE GYMNASTIQUE

Activité d'hiver 1960-1961

SKI

Dates	Genre de cours	Lieu	Directeurs
4 décembre	Mise en condition physique	Bretaye	J.-J. Lambercy
18-20 février	Cours de relâche	Leysin	P.-M. Rochat R. Clément
10-15 avril	Cours de printemps	Bretaye	B. Buffat J. Tschabold D. Stuby P. Marchetti
10-15 avril	cours de station	Val d'Isère	Cl. Bucher J.-P. Paquier N. Yersin R. Yersin J.-J. Lambercy
10-15 avril	Cours de haute montagne		R. Martin

L'annonce détaillée des cours paraîtra dans l'« Education Physique » et dans l'« Educateur » et donnera les précisions nécessaires et les délais d'inscription. Pour les cours de Bretaye et de Leysin, remboursement de la moitié des frais de voyage aux membres de l'AVMG.

PATINAGE

Dès le 6 novembre, cours du soir à Montchoisi, Lausanne, dir. : A. Schlageter.

Ce cours aura lieu le dimanche soir à 20 h. 15, les 6, 13, 20, 27 novembre, ainsi que les 15 et 22 janvier. Rassemblement des participants au restaurant de la patinoire. S'inscrire auprès de M. Alexandre Schlageter, av. Solange 6, Lausanne.

4 décembre, cours du soir, Yverdon ; dir. : A. Schlageter.

11 décembre, cours d'une journée, Yverdon, dir. : A. Schlageter.

A convenir, selon inscriptions et vœux, un cours à St-Cergue ; dir. : A. Schlageter.

Remarques : Pour les cours de patinage, remboursement de la moitié des frais de voyage aux membres de l'AVMG. Prière de consulter l'« Educateur » pour l'annonce détaillée des cours.

Aucun subside ne sera accordé à un nouveau membre dès la parution du cours. Les participants aux cours de ski et de patinage ont la possibilité de s'assurer auprès du directeur du cours en s'annonçant au plus tard 2 jours avant l'ouverture du cours en précisant leur date de naissance.

Le chef technique : Cl. Bucher.

GENÈVE

Exposition des violons d'Ingres

Le groupe interprofessionnel « Arts et Loisirs » organise une exposition de peintures et dessins qui sera ouverte au public, à la salle des Casemates, **du dimanche 20 novembre au dimanche 11 décembre 1960**, aux heures suivantes :

Tous les jours : de 14 h. à 18 h.

En plus : les lundis et vendredis : de 20 h. à 22 h., les jeudis, samedis et dimanches : de 10 h. à 12 h.

Nous rappelons aux douze exposants de l'UIG qu'ils doivent **apporter leurs œuvres** — cinq au maximum — au musée, **le vendredi 11 novembre, entre 20 et 22 h.**

Nous les prions, en outre, de bien vouloir mentionner clairement au revers de chaque tableau : leurs nom et prénom, le titre de l'œuvre elle-même et son prix de vente éventuel.

Toujours plus florissant, le groupe « Arts et Loisirs » vient d'accepter l'adhésion des employés de la Swissair, ceux des Ateliers de Sécheron et ceux de la Maison Tavano S.A., ce qui porte à onze le nombre de professions affiliées.

R. Chabert.

Pénurie de cadres et démocratisation des études

La première partie de l'étude de M. le professeur Girod (Livre jaune, pages 128 et suivantes) ne concerne que l'enseignement supérieur et montre l'urgence d'une transformation profonde de l'Université pour que l'Etat puisse remédier à la pénurie alarmante de cadres techniques et scientifiques que l'on constate dans notre pays (50 % selon le délégué fédéral aux possibilités de travail). Le petit tableau que l'auteur cite vaut la peine d'être relevé. Il donne le pour-

cent d'étudiants de plus de 18 ans en possession du diplôme de fin d'études secondaires par rapport à l'ensemble des jeunes gens des deux sexes, d'âge universitaire (20 ans),

	en 1880	vers 1900	vers 1920	vers 1956
Suisse	1	1	2,5	4
France	1	2	3	7
Russie	1	1	1	12 (URSS)
USA	1	4	8	28

Le problème qui nous intéresserait est celui des répercussions de cette transformation future de notre « Alma mater » sur l'Ecole secondaire et primaire. Il n'en est évidemment pas question.

Dans la seconde partie de son étude, l'auteur montre clairement que « parmi les étudiants, la proportion des jeunes gens issus des couches populaires est infime à Genève, comme dans les autres universités suisses ». Les milieux ouvriers, qui englobent une bonne moitié de la population ne fournissent en Suisse que 3 % des étudiants — comme les milieux agricoles (1956).

En comparaison, nous avons, entre 1950 et 1955 les pour-cent suivants, pour

France	Allemagne	Suède	USA et Angleterre
4 %	5 %	11 %	25-30 %

En Angleterre, trois étudiants sur quatre au moins bénéficient d'une bourse provenant de fonds publics, et souvent les programmes permettent d'alterner travail et études.

M. le professeur Girod expose ensuite par quel processus, à Genève, les enfants des couches populaires sont écartés de la voie qui mène à l'université. En ce qui concerne le groupe des garçons de 17 ans (1960) dont la scolarité a été enregistrée depuis leur 13e

année, voici quelle était, à 13 ans (juin 1956), la répartition des fils de manuels (a) et de non-manuels (b) :

	Situation normale	1 an de retard	2 ans et plus de retard
a)	40 %	34 %	26 %
b)	75 %	20 %	5 %

A 15 ans, terme de la scolarité obligatoire, on comptait parmi eux, suivant leur milieu : populaire (a), employés (b), classes dirigeantes (c) :

	Au collège	Au collège moderne	Éliminés
a)	11 %	33 %	56 %
b)	30,5	50	19,5
c)	75	19,5	5,5

L'auteur énumère alors les facteurs expliquant pourquoi tant d'enfants des couches populaires n'acquiescent pas à l'école primaire, puis à l'école secondaire inférieure, une préparation qui leur permettrait de passer ensuite dans le cycle supérieur.

A. *Moyens matériels limités* : manque à gagner malgré la gratuité des études jusqu'à 15 ans ; conditions de logement défavorables pour l'étude.

B. *Insuffisance de développement cérébral* dans une partie des cas.

C. *Traditions « manuelles »* dans la plupart des milieux ouvriers.

Autant d'obstacles « que les éducateurs ont à vaincre dans leurs efforts pour démocratiser les études supérieures et aussi pour éviter qu'un trop grand nombre d'enfants des couches populaires entrent dans la vie avec une formation tout à fait insuffisante (en sortant à 15 ans des petites classes primaires ou des classes spéciales) ».

Conclusions de M. le professeur Girod

1. « Les mesures qui ont pour but d'aider un certain nombre de jeunes bien doués et bien préparés, mais peu fortunés, à faire des études, sont les plus utiles », mais insuffisantes.

2. « Si le problème de la démocratisation des études est avant tout du ressort de l'école primaire et secondaire, l'université ne doit pas négliger ce qu'elle peut

faire pour contribuer à sa solution (système de bourses par exemple). »

3. « Il n'est pas normal que près de la moitié des fils de manœuvres et un tiers des fils d'ouvriers entrent dans la vie active à 16 ans, avec pour tout bagage, au mieux, l'instruction que doit avoir, en principe, un enfant de 13 ans. Remédier à cette situation équivaut donc à améliorer les conditions d'existence d'une large fraction des couches populaires... »

4. « Possibilité d'un inventaire des besoins à satisfaire au cours des 10 ou 20 prochaines années en matière de formation supérieure, à Genève, qui permettrait peut-être d'esquisser un programme pour y faire face par étapes. »

Remarques personnelles

Au terme de ces résumés d'études parues *in extenso* dans le « Livre jaune » du D.I.P., je pense pouvoir tirer de tout ce qu'on y a dit et proposé les quelques considérations suivantes :

1. Dans beaucoup de domaines, notre pays manque de cadres techniques ; autrement dit, notre élite ne satisfait plus, en quantité, aux besoins multiples engendrés par le progrès matériel de notre époque.

2. Cette carence aiguë de cadres n'est pas propre à la Suisse, mais à tous les Etats, des moins développés aux plus prospères, à quelques exceptions près (?).

3. La réforme de l'enseignement secondaire inférieur, dont l'objectif est d'assurer une meilleure orientation des adolescents ne peut être qu'une mesure parmi d'autres. Et si ces mesures ne sont pas réalisées simultanément sur le plan de tous les cantons le problème complexe d'une formation accrue et accélérée des élites ne sera guère résolu dans notre pays.

4. L'ensemble de ces mesures, c'est en somme la *Réforme de l'école, du haut en bas de l'échelle*. Or la tradition est si forte, chez nous, qu'on n'ose pas s'y attaquer de front. On préférera recourir à des réformes partielles successives, plutôt qu'à la seule opération salvatrice : extirper des programmes tout le superflu pour ne garder que l'essentiel, c'est-à-dire y substituer la densité à la masse.

E. F.

NEUCHÂTEL

Comité central

28 octobre : longue séance. Présidence : M. Hügli.

Lecture du procès-verbal par Mme Schmid.

Correspondance. Surchargés par les visites, séminaire et cours, nous nous voyons obligés de décliner les invitations qui nous sont faites de déléguer quelqu'un à une réunion de l'Ecole des parents à Vevey et à un cours de militants VPOD à Chexbres (5 et 6 novembre).

Centenaire. *Théâtre* : Quelques représentations sont encore prévues en salle, en particulier à La Chaux-de-Fonds et à Chézard-St-Martin.

Film : Enfin, nous pouvons annoncer que nous en verrons la réalisation à fin décembre. L'avant-première projection aura lieu à La Brévine, comme il se doit, avec les élèves-acteurs, les autorités et les invités de marque. Dès janvier commencera la série des « premières » dans les principales localités du canton.

Comptes. Ils seront bouclés pour le 31 octobre par la soucieuse et dévouée trésorière, Mme Schmid. Ni boni, ni déficit ; ça va !

Traitements. Chaque délégué de district rapporte sur la séance de sa section.

A part quelques vœux d'ordre secondaire concernant notamment les allocations et les classes à sous-ordres, les principes adoptés par le CC et le Cartel le sont aussi par les sections unanimes avec l'expression générale de leur gratitude à l'adresse de nos organes dirigeants.

W. G.

A « Ebauches S.A. »

La deuxième des cinq visites du cycle organisé par le CIPR a eu lieu le 26 octobre à Fontainemelon. Elle fut, comme la première, une pleine réussite. Trois groupes d'une douzaine de collègues chacun furent conduits dans les vastes locaux de la nouvelle fabrique de Fontainemelon sous la direction de chefs de service compétents. On put admirer l'aménagement, le confort, l'hygiène, l'éclairage et l'aération de cette usine moderne. Le travail ainsi conditionné ne donne plus, comme par le passé, une impression déprimante. Seul le bruit des machines pouvait encore nous heurter. Peut-être réussira-t-on à éliminer un jour. On n'échappe tout de même pas à un sentiment un peu

pénible à voir ces centaines d'individus astreints des heures durant au labeur le plus monotone. Au reste, l'automatisation qui s'implante en grande hâte pose le plus sérieux problème à la condition du manoeuvre.

Après deux heures de circulation dans les divers ateliers, nous avons été accueillis par la direction, de la façon la plus aimable, au réfectoire où une copieuse collation nous fut offerte. M. P. Fallot, l'un des directeurs, fit un exposé d'introduction à la discussion que présida M. R. Hügli. Plusieurs collègues posèrent des questions sur l'apprentissage, son conditionnement, les cours professionnels, les lacunes en connaissances scolaires. Une fois de plus, nous avons pu juger de la valeur pédagogique de ces contacts du corps enseignant avec l'industrie pour notre information et pour nous mettre en mesure de conseiller nos élèves plus objectivement. Merci !

W. G.

Parmi nos membres

Recrue : Mme Fernande Jeanneret, institutrice à Neuchâtel, est entrée dans la SPN-VPOD. Qu'elle y soit la bienvenue !

Départ : Mme Lucie Ducommun-Vauthier, atteinte par la limite d'âge, quitte l'enseignement au moment de la fermeture de sa classe du Verger sur Le Locle.

Avant son mariage, cette institutrice dirigea pendant deux ans la classe de Plamboz, puis son veuvage l'engagea à reprendre l'école à la Joux-du-Plâne tout

d'abord, puis ensuite aux environs du Locle, une douzaine d'années. Ainsi, Mme Ducommun assumait toujours la tâche difficile et usante de l'enseignement simultanément à tous les degrés. Notre collègue fut une maîtresse d'une conscience scrupuleuse tant pour l'application du programme que dans son rôle social d'éducatrice en prodiguant ses services et sa générosité auprès de déshérités parfois ingrats.

Mme Ducommun, très attachée à nos associations professionnelles, leur fut toujours reconnaissante de leur labeur et s'intéressa fidèlement à leurs diverses activités.

Nous lui souhaitons une santé qui lui permette de jouir d'une longue et bienfaisante retraite.

W. G.

Gymnastique - Groupe « Messieurs »

NEUCHÂTEL-CENTRE

Séance d'entraînement chaque vendredi de 18 heures à 20 heures. Halle ouest. Nouveau collège de la Promenade. Moniteurs responsables : MM. F. Hourier et F. Perret.

Le matériel « Hebel » de conception moderne pour le dessin technique et la nouvelle pâte à modeler PLASTICO-DAS peuvent être commandés à conditions avantageuses directement auprès du collègue F. Perret, Valangines 40 - Neuchâtel.

DIVERS

Un concours à proposer

La Société Suisse-Danemark a l'intention, en commun avec l'Ambassade de Danemark à Berne et l'Institut danois à Zurich, d'inviter des garçons et des filles suisses à participer à un concours de composition.

Nous serions heureux si des instituteurs et écoliers suisses s'intéressaient à ce concours afin de contribuer par leur participation active à un rapprochement suisse-danois.

Le thème de la composition est le **Danemark**, qui peut être décrit en général ou en des domaines particuliers comme : l'agriculture, l'industrie, la pêche, la vie culturelle ou les échanges dano-suisses.

La longueur de la composition peut être fixée par les instituteurs.

La documentation : brochures, prospectus, documentation, illustrations, et même des timbres-poste danois seront, si désiré, mis à la disposition des intéressés par l'Institut danois, Stockerstrasse 23, à Zurich, où des films documentaires et culturels sur le Danemark et des séries de diapositives en couleurs peuvent être obtenus.

Délai d'envoi : 1er février 1961. Chaque instituteur choisira les deux meilleures compositions de sa classe et les enverra.

Le jury se compose de l'Ambassadeur de Danemark, S. E. Mme Bodil Begtrup, du président de la Société Suisse-Danemark, M. le Dr Hans Bauer, Bâle, d'un représentant des périodiques d'instituteurs suisses et du directeur de l'Institut danois à Zurich, M. Hans Joakim Schultz.

Prix : Les auteurs des deux compositions les meilleures du concours entier seront récompensés par un séjour de vacances de deux semaines au Danemark en été 1961, avec départ de Bâle — une semaine à la campagne et une semaine à Copenhague. De plus, de nombreux beaux cadeaux danois récompenseront d'autres bons travaux. La distribution des prix aura lieu au

début du mois de mars 1961. Les deux compositions les meilleures seront publiées dans la feuille « Kontakt mit Dänemark », éventuellement aussi dans un quotidien danois.

L'Institut danois, Stockerstrasse 23, à Zurich, est à la disposition pour tout renseignement concernant le concours de composition.

Société Suisse-Danemark
Hans Bauer, président.

Bibliographie

L'ABC du Modelage, par H. Isenstein. Collection Savoir faire, No 10, Editions Selection, J. Jacobs, Paris, 1959. 63 pages, 17,5 × 17,5.

Harald Isenstein est un sculpteur danois qui s'est voué à l'enseignement comme professeur à l'école des Beaux-Arts, mais qui estime que son activité serait incomplète si elle se consacrait uniquement à ses étudiants : il veut encore mettre l'art à la portée de tous, enfants et adultes.

Le petit livre qu'il consacre à l'apprentissage du modelage demande, dès le début, au néophyte de faire œuvre artistique ; il a choisi comme matériau l'argile et, avec un outillage très simple, il propose de jouer avec cette argile, puis aborde l'exécution de vases et de pots en colombins. La technique de l'évidage est décrite avec force bons conseils ; on passe aux animaux et enfin à la tête et au corps humain.

Comme tous les volumes de cette collection, celui-ci est luxueusement édité, avec de très nombreuses photographies et croquis qui donneront à celui qui le prendra pour guide un monde d'idées et de suggestions.

« L'expression artistique qu'est le modelage permet de développer en soi de saines aptitudes créatrices et de faire œuvre personnelle. On y trouvera des joies certaines et constamment renouvelées. » Bon courage aux débutants !

G. W.

Partie pédagogique

TENUE ET DÉBRAILLÉ

Il ne faut pas accepter sans discussion les règles dites du savoir-vivre, ai-je dit à Cyprien. Tout doit pouvoir se justifier et je me moque, quant à moi, des gens qui disent ceci se fait, cela ne se fait pas. Je ne connais pas de plus ridicule conformisme. Je mange ma soupe et j'en arrive au bout. Je n'incline pas mon assiette du côté de mon vis-à-vis, comme il se doit, paraît-il. Je continue à l'incliner de mon côté, discrètement, comme il me l'avait semblé bon et juste dans mon enfance. C'est que je veux repenser toutes les règles de l'étiquette et me fabriquer la mienne propre.

Si je choisis des « gens biens », je m'en amuse. J'ai aussi la prétention d'en étonner d'autres et de leur plaire par des habitudes qui sont miennes. Je suis d'ailleurs prêt à reconnaître la valeur d'un usage que j'enfreins si on m'en prouve le bien-fondé.

Au surplus, je suis bien obligé d'admettre que beaucoup de ces convenances sont justifiées. La chevalerie, les cours, ont créé des habitudes d'élégance, de style, qui facilitent les rapports d'entre-gens. A travers la bourgeoisie, qui n'a pas apporté grand-chose à cette somme et a créé par contre pas mal de fausses vertus, quelques-unes de ces civilités sont parvenues jusqu'à nous. D'autres sont mortes de leur belle mort ; et il n'y a pas à en pleurer.

Ce code, ce n'est ni celui de la loi, ni celui de la morale. Il est à bien plaisir et créatif. En ce sens il est gratuit, généreux et intelligent, trois belles vertus d'honnête homme. Aujourd'hui... Tu parles d'or, mais je te vois venir, coupa Cyprien.

— Pourtant je ne vais pas me hâter de censurer. Je verrais plutôt avec sympathie certaines attitudes frondeuses qui narguent et piétinent les préjugés. Elles peuvent être la promesse d'une politesse nouvelle, sentie du dedans, purgée d'un romantisme attardé et agaçant, une politesse que je verrai, sans chichis, point trop bavarde, mais bien réelle dans ses intentions, ses gestes et ses actes.

Hélas ! tous n'en prennent point le chemin. J'assiste à une mise au rancart brutale des usages et des bonnes manières. Je t'ai déjà dit une fois que je pensais quelque bien de l'hypocrisie. J'en écrirai peut-être un jour l'éloge. Ils me font rire ceux qui s'extasient devant la soi-disant franchise d'une certaine jeunesse. A sentir encourager ainsi leur sans-gêne et leur outrecuidance, ils auraient tort de se gêner. D'autant plus qu'en fait d'hypocrisie, ceux-là ne la négligent pas quand elle peut encore leur être utile.

— Ton titre ? me dit Cyprien.

— J'y viens. Un beau débraillé, venu d'un certain continent, est accepté par quelques-uns comme un dogme. Le débraillé avec tout ce qu'il signifie : une faiblesse de l'énergie, comme on est faible du cœur, des nerfs ou de la vessie. L'inélégance extérieure est le signe de l'inélégance intérieure... Plus aucune nuance dans les rapports : Jean égale Paul qui égale Charles. Un garçon égale une fille. Tous camarades ! Pour chacun la même sympathie ; ne parlons pas d'amitié. (L'ami se choisit et se veut élu.) A tu et à toi avec tout le monde ; une grosse tape d'amitié sur le derrière ou sur les cuisses :

— Kiki, t'es mon pote !...

Mais le lendemain, à Minou :

— Kiki, quel faux jeton !... La tenue, la civilité

demandent de songer à soi, et un peu aux autres. Il y faut de la dignité, une pointe de sensibilité et d'altruisme, quelque délicatesse, enfin...

— Hé ! qu'exiges-tu ? me dit Cyprien. Vive aujourd'hui le chacun pour soi, le retour à l'état sauvage et à la barbarie ! Tu n'es pas à la page.

— D'où, ai-je continué, ces glaces léchées sensuellement en pleine rue, au vu et au su de chacun, ou ces haleines chewing-gommées qu'on vous souffle au visage ; la bête léchante et ruminante, beau spectacle, tu n'es pas ravi, tu es difficile ! D'où ces chemises flottant sur le pantalon, ces cheveux tombant en pluie dans la figure ; « une barrette, m'man ! t'es pas louf ? » D'où ces blue-jeans au maximum étriqués qu'on n'enlève même plus, ça demande un effort, n'est-ce pas, et puis c'est la mode, qu'y puis-je, tout le monde fait comme ça, faut marcher avec son temps, c'est le sens de l'histoire.

Ouf ! Oui, tout se tient. Débraillé intérieur, débraillé extérieur, débraillé de l'âme, débraillé du langage.

— C'est la jeunesse moderne, m'a dit Cyprien, que veux-tu ? Il y a trente ans, c'était l'été, je tenais ma classe sans veston, en chemise blanche, le col ouvert, pourtant propre je crois bien. L'inspecteur est entré, venu de la gare à pied, la cravate de côté, rouge, soufflant, suant. A la récréation, il a pointé un index reprobatrice sur ma chemise et m'a dit :

« Ah ! cette jeunesse moderne... La tenue ! Vous manquez de tenue, monsieur ; hé ! vous n'êtes pas en vacances. »

J'ai posé mon regard sur sa cravate de guingois, les perles grassieuses de sa transpiration sur son front et j'ai soupiré... Je ne pouvais que me taire. Tu me fais un peu l'effet d'être comme l'inspecteur, aujourd'hui...

— Minute, ai-je dit à Cyprien. J'ai vu ce matin un gars — pas quatre lustres — à la barbe drue et soignée, chapeau ! J'ai admiré la natte bien tressée, épaisse et unique de ta fille Martine. Bigre, quelle race ! J'ai regardé hier soir deux longs adolescents danser le cha cha cha. Rien de fou, d'hystérique, d'incontrôlé, mais une danse « bâtie », espiègle, qu'ils exécutaient avec un plaisir détaché et souriant ; et de la tenue, Cyprien, de la tenue.

Cyprien a haussé les épaules, déconcerté :

— Où veux-tu en venir ?

— Tant qu'il y aura ceux-là... ai-je dit.

Georges Annen.

Corrections :

L'ÉCOLE-CITÉ

est à la portée de chacun ; pas besoin d'être mage ou devin : p. 603, j'avais écrit « il faut se garder de confondre prédication et éducation morale » et non... prédiction !

Cependant, il fallait deviner que :

« La personnalité spirituelle de l'enfant doit donner son consentement et considérer la discipline comme la voie pour se libérer des caprices individuels » (p. 605), et que c'est Nietzsche qui a écrit : « Ne repousse pas le héros qui est dans ton âme. » (p. 618.)

Pierre Grasset.

A L'AFFÛT...

On peut obtenir cette analyse à 5 ct. L'exemplaire ens'adressant à M. Morier-Genoud, Veytaux-Montreux.

(L'homme s'appelle La Futaie ; c'est un piqueur ; il a repéré le dix cors qui tout à l'heure sera chassé par des cavaliers accompagnés d'une meute de chiens courants.)

Le cœur de l'homme battait si fort que son bruit sourd, à ses oreilles, était comme une autre présence. Il mit sa main sur sa poitrine pour le contenir, pour le faire taire. Il regardait les cailloux sur la friche, un fuseau de genévrier, une ligne de broussailles qui cachait sans doute un fossé. Il regardait avec tant d'acuité qu'il lui semblait arracher hors de l'ombre ces petits chênes, ces feuilles de ronces que ses yeux allaient toucher. Soudain les nuages s'éclairèrent, barrèrent le ciel d'un double trait de flamme. Et juste à ce moment, entre deux des petits chênes, l'homme vit le Rouge qui prenait le vent.

Alors il leva ses jumelles, saisit la bête dans leur champ lumineux. Le grand cerf était immobile. A l'orée déserte du bois, dans le silence et la pureté de l'aube, il battait lentement des paupières, haussait le mufle pour mieux toucher le glissement frais de l'air matinal. L'homme pouvait voir se dilater les ailes sombres de ses naseaux. Il déplaçait lentement ses jumelles, le parcourait de ses regards comme d'une caresse interminable : les jambes fines, si longues, si nerveuses, la hampe profonde, le cou large et velu qui pâlit un peu vers la gorge, et surtout ce visage de bête, ces grands yeux pleins de songe. La Futaie murmurait :

— Le plus beau de tous. Je le savais. Le roi de la forêt.

Tiré de *La dernière harde*, de Maurice Genevoix.

A la maison :

1. Lis ce texte en te préparant à le raconter demain.
2. Complète le titre.
3. En t'aidant du contexte et du dictionnaire, prépare-toi à expliquer les mots et expressions soulignés.

En classe :

4. En trois phrases, décris le cadre de la scène (heure, lieu, temps qu'il faisait).
5. Quel détail physique retiens-tu de l'homme ? Que révèle-t-il ?
6. Quelles expressions montrent que La Futaie est tout entier à son affaire ?
7. Pourquoi ne peut-il détacher ses regards de la bête ?
8. Quelle est cette bête ? Comment l'appelle-t-il ?
9. Quelles expressions justifient son titre de « roi de la forêt » ?
10. A-t-elle décelé la présence de l'homme ?

Vocabulaire.

A la recherche du mot propre :

1. Donne à chacun des mots suivants le complément qui convient (ex. : le museau du renard) :
 - a) la babine, le bec, le groin, la gueule, le mufle, le museau, les mandibules, la trompe ;
 - b) le bœuf, le corbeau, l'éléphant, le hanneton, le loup, le renard, le porc, le sanglier, le singe.
2. Complète à l'aide des mots suivants : un vol, une harde, une meute, un essaim, un troupeau, un banc ; de vaches, de chiens, d'abeilles, d'oiseaux migrants, de poissons, de cerfs.
3. Cherche les homonymes de « cor » et emploie-les dans une courte expression ou une phrase.
4. Même question : cerf.
5. Quelle différence y a-t-il entre naseau et mufle ?
6. Donne un verbe dérivé de friche.
7. Dessine un arbre en fuseau, un fuseau de fileuse, des jambes en fuseau.
8. Dessine la hampe d'un drapeau. Dans le texte, hampe désigne le cou — la poitrine — le dos — les andouillers. Choisis le terme qui convient.
9. Les ailes des naseaux, de ... (au sens figuré).

Imitation :

1. Décris un animal à l'affût.

LA VIE DES BÊTES

Choix de textes à imiter après analyse.

Horrible bête ! — Je vis sortir une tête d'abord, immobile, une monstrueuse tête de serpent, large comme ma main, triangulaire et plate avec ses glandes rentrées. Elle pendait inerte, comme flottante, à l'extrémité d'un cou dont la peau de dessous tremblait, molle et blanche. Le corps de la bête se déroula tout entier, long de huit pieds peut-être, et plus gros qu'un bras ; une petite queue le terminait, composée d'une douzaine d'anneaux comme taillés en rond dans la corne grise. L'aspect de ce serpent à sonnettes était si hideux qu'il y eut, parmi les nègres, comme le remous d'un recul devant cette bête.

P. Bourget.

Les rats. — Un paysan, rentrant chez lui, après les labours, aperçoit sur le chemin qu'il suit deux rats qui cheminent en paix, côte à côte, un fêtu de paille tendu entre leurs deux museaux.

Le paysan assomme l'un d'eux avec une pierre. Mais

à sa stupéfaction, il voit l'autre rongeur tenant toujours le fêtu de paille entre les dents, au lieu de fuir, demeurer sur place, désarmé.

Sa curiosité mise en éveil, le paysan se saisit de l'animal si peu effarouché et constate qu'il s'agit d'un rat aveugle qui sans son guide à quatre pattes est incapable de poursuivre sa route.

E.-J. Finbert.

(« De la Fourmi à l'Éléphant ».
Amiot-Dumont.)

La loutre. — C'était une bête râblée au poil fauve, avec des pattes courtes et palmées, une forte queue. Sur sa large tête un peu aplatie, les oreilles pointaient à peine. Allongée dans l'herbe, elle tenait le pauvre chevesne entre ses pattes de devant et le dévorait avec avidité. Quand elle eut terminé ce premier repas, elle plongea encore et revint avec un brochet.

E. Pérochon.

La loutre. — Très nuisible à cause du nombre, de la grosseur et, plus encore, de la qualité des poissons qu'elle détruit, elle apprécie également les écrevisses et ne dédaigne pas, lorsque l'eau devient trouble et qu'elle n'y voit plus assez clair pour pêcher, les grenouilles, les rats, les poules d'eau et, à l'occasion, les canetons domestiques ou sauvages.

Elle ne sort guère le jour et préfère chasser la nuit, au clair de lune. Douée d'une vue excellente, d'une ouïe fine et d'un odorat subtil, à bonne distance d'un ennemi, homme ou chien venant le long de la rive, elle glisse dans l'eau sans bruit...

Ses évolutions, ses poursuites, ses ravages ont vite dépeuplé une bonne longueur de rivière.

Jean-Emile Bénéch.
(« Fauves de France ».
Stock, 1954.)

Le blaireau. — De sa demeure chaude et sûre, il devrait jouir en paix, mais le renard habite également sous terre. Trop paresseux pour la fourir ou craignant d'y user ses ongles, il aimera mieux trouver le travail tout fait. Sans risquer une lutte ouverte où il serait aussitôt battu, comme les mauvais voisins, Goupil a recours à des manœuvres surnoisées. En venant guetter aux diverses ouvertures du terrier et en y déposant des ordures puantes, il finit par inquiéter le reclus. Très propre et amoureux du silence, ne se croyant plus en sûreté, celui-ci se résigne à déguerpir pour recommencer un peu plus loin sa besogne tandis que s'installe tranquillement à sa place l'astucieux voleur.

Jean-Emile Bénéch.
(Ouvrage cité.)

La fouine. — Douée de sens parfaits, courageuse, agressive, infatigable, hardie et rusée comme une martre, elle tue dans les bois tout autant de menu gibier, mais étend ses ravages à la plaine, vient rôder jusqu'aux abords des villages et, l'hiver, n'hésite pas plus que le putois, tant à cause du froid que de la pénurie d'oiseaux, presque tous émigrés à cette époque, à venir s'abriter sous un tas de fagots, dans une grange, un hangar, tout près des hommes. Elle y trouve sa manne parmi les nombreux rongeurs des champs qui sont venus s'y réfugier comme elle-même et, dans les longues nuits propices aux maraudes, s'introduit dans les poulaillers, les cabanes à lapins, les pigeonniers toujours ouverts. Emue par l'odeur et le goût du sang frais de sa première victime, tout de suite énervée, en proie à une sorte de rage, elle tuera tout sans presque rien emporter.

Jean-Emile Bénéch.
(Ouvrage cité.)

La fouine et le merle. — Dès que tombait le crépuscule, perchés sur les branches basses des arbres, les merles commençaient, solitaires et défiants, un chant interrompu par de courts silences, un chant passionné, bruyant, têtue. C'est alors que la fouine se glissait, lente et souple, sous les taillis et arrivait, silencieuse, au pied de l'arbre où s'égosillait le siffleur. Elle avançait, s'arrêtant quand il se taisait, grim pant sans bruit, redevenant immobile, abaissant sur les rubis fulgurants de ses yeux ses lourdes paupières hérissées de cils, puis reprenant quand il recommençait, se collant à la branche, faisant corps avec elle, impossible à distinguer de l'ambiance. Quand elle se sentait assez proche, qu'elle avait sondé la distance, dosé son élan, elle se

précipitait d'un bond sur la bestiole dont le chant s'étranglait entre ses griffes. D'après L. Pergaud.

Visite dangereuse. — Le corbeau sommeillait en couvant ses œufs. Tout à coup, un froissement de branches... Il ouvre les yeux. Au-dessus de lui, sur les épinettes protectrices, une longue bête à fourrure sombre et gilet blanc le regarde. Son fin museau noir semble le flairer. Il aperçoit deux dents aiguës débordant de lèvres fines. Le corbeau comprend le danger. Il se soulève, jette en avant son bec qui claque, tandis que ses ailes repliées battent rageusement. La fouine hésite; doucement elle se retire. Mais, dans sa mémoire de bête de rapine, s'imprime l'endroit exact du nid. D'après R. Cerclier.

Textes pour comptes rendus de lecture

LE MASSACRE DU POULLAILLER

Le poulailler semblait bien clos. Le putois flaira les pierres, les inspecta afin de déceler un trou au ras du sol, mais les murs étaient sans fissures. Cependant, au bas de la porte, il aperçut la chatière, c'est-à-dire l'ouverture mobile découpée dans le bois afin de permettre aux poules d'entrer et de sortir, une à une, sans ouvrir les vantaux.

Il palpa prudemment l'échancrure et la sentit bouger. Alors, dressé sur l'arrière-train, s'aidant d'une patte, de ses ongles acérés, il entrebâilla le judas. Enfin, passant la tête, puis la nuque, il se glissa, d'une secousse, dans le poulailler. Et le massacre commença.

Bondissant à droite, à gauche, il se jetait sur une poule, un coq, et les oiseaux, pétrifiés par une terreur sans nom, battaient à peine des ailes avant d'être égorés. La lune, à travers les châssis vitrés, répandait une lumière cendrée qui permettait au putois de choisir sa victime.

Bientôt cependant, une rumeur faite de gloussements, de nasillements, de piaulements apeurés emplissait l'abri clos. Le troupeau d'oies, dressé maintenant, formait un groupement et, le jars en tête, le cou tendu, sifflait, claquait du bec, prêt au combat. Le putois comprit qu'il lui fallait quitter le champ de mort. Il s'inquiéta du vacarme, des vols désordonnés qui le frôlaient, soulevant une poussière fine qui voilait la clarté lunaire. Il sauta au milieu des oies, boula entre les croupes dodues et, bien qu'il reçut de multiples coups de bec, attendit un instant avant d'attaquer. Les yeux brillants d'excitation, il paraissait vouloir fasciner les volatiles. Puis il se décida. Heurtant avec violence le jars, il le culbuta, et tandis que celui-ci battait désespérément des ailes il plongea ses dents aiguës dans la nuque flexible, l'étranglant avec fureur. Les oies, éperdues, s'éloignèrent en criant et il resta seul.

Le putois eut beaucoup de peine à sortir le jars du poulailler. La bête pesait autant que lui. Quand il revint à l'air libre, bien qu'il se trouvât tout près de la ferme, il prit un temps de repos. La nuit pâlissait. On commençait à distinguer confusément les lignes molles de la campagne : touffes d'arbres encore enténébrés, rondeurs des côteaux, creux des combes, rangées des haies, maisons accroupies au bord d'un chemin. Il traîna, poussa, porta le jars. La rosée de l'aube commençante mouillait sa fourrure, lavant les taches de sang qui barbouillaient son museau et les plumes de l'oie. Quand il parvint au terrier, la femelle, inquiète, l'attendait à l'entrée. Elle le mordilla avec tendresse avant de l'aider à tirer la proie, et le couple se régala de la chair ferme du jars jusqu'à la fin de la semaine.

Jean Taillemagre.

(« Le Monde », 17 août 1955.)

Préparation au compte rendu

a) *Documentation* : Qu'est-ce qu'un putois ? (dictionnaire : ouvrage de sciences naturelles). Ses dimensions et leur rapport avec celles des oies, notamment du jars.

b) *Les divers moments du récit* :

- L'entrée dans le poulailler ;
- Le massacre : l'effet de surprise (le putois en profite) ; les oies se ressaisissent, le combat avec le jars ;
- Le retour au terrier.

c) *Le vocabulaire*. Il n'offre pas de difficulté particulière.

Soyons attentifs à la précision des verbes exprimant les actions. Retenons :

- il flaira, il inspecta, il décela, il palpa ;
- il entrebâilla, il se glissa, il boula ; heurter et culbuter ; il plongea ses dents ;
- il traîna, poussa, porta le jars...

Rédaction

Un personnage essentiel n'apparaît pas dans ce récit : l'homme, le fermier, propriétaire du poulailler. Poursuivez le récit :

- a) *Le lendemain matin...* : la découverte du massacre.
- b) *Suppositions, projets...*
- c) *Le duel entre l'homme et le couple de putois*. Dénouement.

Le blaireau

Les beaux maïs aux larges feuilles d'un vert sombre bruissaient comme des sources. Presque chaque jour, le vieux Jeantet montait les admirer, les dénombrer, supputer la récolte prochaine.

Or il possédait un ennemi, d'autant plus redoutable que Jeantet ignorait son existence. Comment l'aurait-il découvert en son asile souterrain dont un buis épais comme une muraille dissimulait l'entrée ? Chaque nuit, prudemment, avant le lever de la lune ou après son coucher, cet être mystérieux glissait jusqu'à l'orifice de son terrier, humait l'air, clignait de ses petits yeux dorés, avançait une patte fourrée, puis une autre, tendait l'oreille, puis sortait ; pas d'odeur humaine, mais le parfum des lavandes et l'odeur âcre des buis... Quelle sécurité !

Comme Jeantet, il surveille la récolte future, flaire, palpe, et le jour vint où, debout, grand comme un enfant de cinq ans, le blaireau atteignit un épi et l'incisa d'un coup de dents. Mais comme il est pénible de manger ainsi dressé sur ses pattes de derrière, à la manière de ces êtres fabuleux à nuls autres pareils qui défrichent la montagne ! Mieux vaut ronger la tige des maïs, avoir à sa portée le succulent repas et, à l'aube, rentrer repu dans son terrier.

On comprend qu'avec de telles mœurs et un pareil gaspillage du bien commun, le champ de maïs ne résista pas longtemps à l'appétit et à l'imprévoyance du rongeur. Ni les feux allumés par le Jeantet désespéré, ni les boulettes empoisonnées, ni les clochettes attachées aux plus hauts épis ne purent effrayer le blaireau. Quand arriva le moment de la récolte, le champ dévasté semblait avoir subi la fureur d'un orage. La plupart des tiges étaient brisées et presque desséchées.

Le vieux refusa de les ramasser et se coucha.

— C'est le chagrin d'avoir tout perdu ! Cette idée le travaille !

Jeantet refusait toute nourriture solide et vivait de lait. Allait-il mourir de chagrin ?

Un soir qu'il dormait lourdement dans sa misère, Marioune, sa femme, le quitta et, un gourdin aux doigts, gravit la pente de la montagne.

Marioune est habile, maigre et sèche, comme un lézard. Elle glisse entre les calcaires bleus, se tapit dans une fente, épie la nuit mystérieuse. Quelques épis de maïs sèchent encore sur la tige brisée. Nul doute que le blaireau ne revienne...

Elle attend... Des sommets voisins, de lourds oiseaux de nuit s'échappent sans un cri avec un coup d'aile qui claque comme un linge mouillé sur la pierre. Un bruit léger s'élève au fond du champ... Un autre plus léger encore sous le promontoire qu'occupe Marioune. Elle se dresse à demi, crispe son bâton entre ses doigts pleins de haine. Et soudain un coup de feu éclate. Elle jette un cri d'effroi auquel un appel rauque répond :

— Marioune, c'est toi ! toi !

Le Jeantet, croyant sa femme à la veillée, s'est entraîné hors de la maison, son vieux fusil aux doigts.

— Tire, hurle-t-elle en comprimant sa jambe déchirée. Il est là, près du roc de Lairou... Le vieux tira au hasard ; habitués à l'ombre, les yeux de Marioune distinguèrent une masse brune qui roulait sur elle-même, puis s'immobilisait... Alors, oubliant le sang qui sourdait, source chaude, sous son gros bas de laine, Marioune rampa vers le blaireau, le saisit à pleins bras et cria :

— Arrive ! Mais arrive donc ! Il est tué. Moi, ça n'est rien...

Le vieux arrivait, accourait, titubant de joie et de peur. Alors seulement la vieille sentit son mal et geignit doucement. Se soutenant l'un l'autre, ils rentrèrent au village, le blaireau sur les épaules du Jeantet. Ils eussent chanté, n'eût été cette jambe blessée.

Isabelle Sandy.

Travail sur le texte

Il sera intéressant de le proposer pour un compte rendu, après le précédent.

On s'attachera à montrer le comportement parallèle des deux adversaires :

- a) *Jeantet* : vigilant, veillant sur sa belle récolte...
- b) *L'autre personnage inattendu et non moins intéressé...*

Souligner également le caractère dramatique du récit :

- la souffrance morale du vieux Jeantet ;
- l'héroïsme de Marioune.

L'art du récit :

L'auteur nous fait attendre la révélation du personnage insoupçonné : le blaireau.

Mais le second paragraphe nous le présente, sans le nommer, en termes qui piquent notre curiosité. Comment ?

- Ce personnage est enveloppé de mystère :
- redoutable... ; ignorait son existence...
- l'asile souterrain... ; épais comme une muraille...
- « cet être mystérieux ». Pourquoi ?

Grammaire : Notons le passage brusque du présent de l'indicatif au passé simple.

Rédaction et expression

Thème : La fermière prodigue à sa volaille les soins les plus attentifs... Sans se laisser entraîner comme Perrette... elle a aussi ses projets...

Inconnu d'elle, tout proche... un « être inconnu » (putois, renard...) que vous ferez d'abord deviner avant d'en révéler le nom.

10 DICTÉES

tirées du dernier livre de Marcel Pagnol : « Le Temps des Secrets » (Éditions Pastorelly)

Note. — Ce livre n'est pas à mettre entre les mains de nos élèves, mais que de textes riches et intéressants le maître peut en tirer pour son enseignement ! Nous y reviendrons.

M. Nicoulin.

1 Le diablo.

Isabelle me montra ensuite son adresse au diablo. C'était une sorte de bobine creuse, qui avait la taille très fine. Au moyen d'un cordonnet relié à deux baguettes, elle la faisait tourner sur elle-même à une sifflante vitesse, puis, en écartant brusquement les bras, elle la lançait au ciel : et ce diablo retombait exactement sur le cordonnet avec une précision parfaitement diabolique.

Elle voulut m'enseigner cet art ; mais quand la ronflante bobine me fut tombée deux fois sur le front et une fois sur le nez, je préfèrai borner ma collaboration au rôle de spectateur et d'admirateur.
(104 mots)

2 Un camarade d'enfance.

Schmidt était Suisse, grand et charnu, comme tous les Suisses, et il riait très volontiers, ce qui lui valut bien des ennuis, car chaque fois qu'un farceur de sa classe montait un « chahut », il ne pouvait pas s'empêcher d'éclater de rire, et c'était lui qui passait à la porte.

Il jouait admirablement à la balle au pied ; et il m'enseigna, avec une longue patience, les finesses du coup de pied retourné. Je lui en garde une reconnaissance éternelle, quoique cette précieuse capacité ne m'ait pas servi à grand-chose, du moins jusqu'à aujourd'hui.
(105 mots)

3 Un tournoi de chevalerie.

Au beau milieu de la cour, un tournoi de chevalerie réunissait une vingtaine de participants.

Les grands servaient de montures. Ils s'alignaient sur deux rangées qui se faisaient face à une dizaine de mètres. Puis, à un signal donné, ils se ruaient en avant en poussant des cris sauvages et des hennissements de palefrois.

Les cavaliers se prenaient alors aux cheveux, dans une lutte aérienne, et faisaient de grands efforts pour désarçonner l'adversaire, tandis que les chevaux s'attaquaient par de sournois crocs-en-jambe. A chaque instant, l'un des combattants s'effondrait, et le farouche vainqueur dirigeait aussitôt son élan vers une autre victime.
(112 mots)

4 Avec Clémentine.

La cour, Clémentine la faisait aussi, avec un balai de bruyère coudé à angle droit, pour rassembler les feuilles mortes en quatre ou cinq meules, que j'incendiais tour à tour.

Lorsque je pense à elle aujourd'hui, je vois des écharpes de fumée bleue, et je sens encore l'odeur rousse et douce des feux de feuilles de l'automne.

En hiver, je l'aidais à garnir de bois et de charbon les poêles des classes ; en été, nous arrosions longuement la cour avec une lance à bec de cuivre dont le jet portait assez loin pour franchir le mur et inonder dans la rue quelque passant choisi par le sort, qui venait parfois récriminer.
(119 mots)

5 Après la pluie, le beau temps.

Lorsque je m'éveillai, il pleuvait ! J'ouvris la fenêtre, et je regardai tomber la pluie, droite, mais transparente. Je levai la tête, pour voir dans quel sens couraient les nuages. Il n'y en avait qu'un seul, immobile, dont les bords reposaient sur le demi-cercle des collines. Le feuillage des oliviers ne bougeait pas plus que dans un tableau.

Je dis à mi-voix :

— Le mistral va se lever. Ça ne peut pas rester comme ça. Après la pluie, le beau temps !

Sans même ouvrir les yeux, Paul me demanda :

— C'est à moi que tu parles ?

Je lui répondis :

— Je parle à la nature !

En se retournant vers le mur, il murmura :

— Tu deviens « fada ».

Je ne daignai pas lui répondre.
(131 mots)

6 Au piano.

J'entendis le son d'un piano, et j'avancai vers cette musique.

La fenêtre était ouverte : encore un pas, et je vis le dos d'Isabelle. C'était elle qui jouait, et des deux mains en même temps ! Je fus confondu de surprise et d'admiration. Les petits doigts bruns couraient sur les touches, un mince bracelet d'argent dansait autour de son poignet.

Parfois, elle levait très haut une main qui restait suspendue en l'air une seconde, puis retombait, avec une vitesse incroyable, sur plusieurs notes à la fois, comme un épervier sur des hirondelles.

Je ne bougeais pas plus qu'une statue, je regardais la crispation des fragiles épaules, et la petite nuque pâle entre deux tresses de soie brillante : mais la musique s'arrêta soudain.
(132 mots)

7 Une araignée.

Une grande toile, en forme de cerf-volant hexagonal, barrait le sentier. Au centre, habillée de velours noir à raies jaunes, brillait la tenancière de cette exploitation. Elle était aussi grosse qu'une noix.

Je m'arrêtai, et du bout de mon bâton, je touchai légèrement la bestiole : elle se mit à secouer furieusement sa toile, qui se creusait en arrière, puis se bombait en avant, avec une amplitude croissante, comme pour prendre son élan avant de s'élancer sur moi ; mais je savais que c'était de la comédie et qu'elle n'en ferait rien : je demeurai donc impassible.

Après une minute de ce jeu héroïque, je levai mon bâton pour l'estocade finale, et d'un seul coup, je coupai en deux le fragile filet de soie ; l'araignée tomba dans l'herbe : je l'écrasai sous mon bâton, et je continuai ma route.
(149 mots)

8 Un chien.

Sans la moindre hésitation apparente, je m'avançai vers le fauve — en comptant sur le magnétisme bien connu du regard de l'homme — d'une part, et, d'autre part, sur la solidité de la chaîne.

Je m'arrêtai, prudemment, au bord du demi-cercle qu'avaient tracé ses allées et venues : du fond de la niche, il bondit, mais d'un élan si prodigieux que la boucle du collier céda. J'esquissai un bond en arrière : trop tard ! Les longues pattes agrippèrent mes épaules, je vis briller quatre canines... De toutes mes forces, je repoussai le dur poitrail, mais une longue langue douce me lécha furieusement le visage, tandis que la bête féroce poussait de longs gémissements.

C'était un tendre méconnu qui s'aplatit ensuite à mes pieds pour lécher mes mollets en pleurant de joie...

J'eus toutes les peines du monde à m'en débarrasser.
(151 mots)

9 Une salle de séjour.

Je vis d'abord un piano, qui brillait, tout noir, près de la fenêtre.

Près de la cheminée, un fauteuil extraordinaire, car son dossier formait une très haute niche. La carcasse en était dorée, et tendue d'une étoffe rose.

Contre le mur de gauche, une grande commode vernie, absolument neuve, qui avait un gros ventre rond ; sur chaque tiroir, deux larges poignées en or.

Au-dessus de ce monument, un vaste miroir, dans un énorme cadre tout ajouré par des sculptures qui représentaient une sorte de lierre.

Dans l'âtre de la haute cheminée, il y avait de grands chenêts, dorés eux aussi, et sur le manteau une pendule en corne transparente et tout incrustée d'or.

Pendant que j'admirais ce luxe, je m'aperçus que je marchais sur un tapis très épais, dix fois plus grand que ma descente de lit, et qui allait jusque sous les meubles.
(155 mots)

10 La petite sœur.

La petite sœur était un personnage plaisant, mais qui tenait, à mon avis, beaucoup plus de place que n'en méritait son faible volume.

Elle criait quand on la coiffait, repoussait avec rage la bonne soupe, puis la réclamait en sanglotant, et soudain éclatait de rire.

Elle prétendait se mêler à nos jeux mais fondait en larmes lorsque Paul, pour la distraire, montait sur la table, et faisait plonger sa poupée dans la lessiveuse, ou quand pour jouer aux cachettes, on l'enfermait à clef dans un placard, entre les vêtements naphthalinés.

Un jour même pour plaisanter, je lui criai à travers la porte que nous avions perdu la clef, et Paul ajouta, consolant, que le serrurier viendrait la délivrer le lendemain.

Elle poussa des cris si déchirants que j'ouvris aussitôt la porte, mais trop tard : ma mère accourue nous gifla en même temps des deux mains, comme ces boxeurs « qui frappent sous tous les angles ».
(160 mots)

Bibliographie

L'Homme que tu seras, cours moyen fin d'études, par M. Payre. Editions Hachette, Paris, 1960. 315 p.

Dans la préface, nous trouvons cette phrase de J. Guéhenno : « Qu'est-il besoin de recourir à des poètes de catéchisme pour enseigner la France et le monde ? Tout notre destin, toute notre vie, tous nos débats, toutes nos pensées d'aujourd'hui sont comme dessinés en filigrane dans l'œuvre de tous nos plus grands écrivains. »

Heureux pays que celui dont les trésors littéraires forment le plus beau manuel d'éducation civique. Choisis avec soin, ces quelques cent lectures donnent aux adolescents une belle leçon d'humanité. Pas de descriptions ennuyeuses mais des tranches de vies propres à faire vibrer des cœurs de 15 ans. N'est-ce pas le meilleur moyen de leur donner le goût de la bonne lecture ?
F. B.

OCTOBRE

(Tiré de : La Chasse)

*Dans les forêts qui s'étiolent
Mille folles et babillardes folioles,
Langues jaunes, jonchent le gazon vert.
L'été s'est tu, les brouillards l'ont couvert.
Par la dernière porte
Qui bâillait bleue entre deux nues,
Ses feux éteints et sans escorte,
L'été s'en est allé.*

*L'été s'en est allé vers l'aventure ;
Et l'automne s'en est venue,
Lourde de pourriture,
Avec des oiseaux morts pendus à la ceinture.*

*Automne ! Automne !
Une âcre odeur de bêtes et de fourrés
Emplit les bois, jusqu'aux orées ;
Automne mûre ! Automne lasse !
Une odeur fauve, une odeur grasse
Circule aux champs dès que tu passes.*

*La chasse passe et c'est l'éclair :
Et les feuilles, comme arrachées
Et cravachées
Par l'ouragan des chevauchées,
Volent, en tourbillons
D'ailes mortes et de haillons :
C'est l'automne, l'automne ardente et enivrée. (...)*

*En bas, dans la vallée, auprès des eaux tranquilles,
Fours et granges restent blottis ;
Petits clochers et villages petits
En jeux de quilles.*

*Et les cloches sonnent là-bas,
Dans le village en deuil, le glas ;
Les cloches sonnent, et sonnent,
Pour les défunts et pour l'automne,
Les cloches sonnent,
Avec leurs sons longs et discordés
Et sur les deuils et sur les fêtes,
Et sur les gens et sur les bêtes,
Et sur la vie et sur la mort.*

Emile Verhaeren.
Les douze mois (Mercure de France).

LES NAINS ET LE CORDONNIER

Adaptation scénique pour les petits
d'un conte de Sara Cone Bryant

Personnages :

Le lecteur (ou récitant)

Le cordonnier Barbouzet

Sa femme Barbouzette

Les quatre nains : *Fil d'Argent*
Brin de Laine
Fleur de Soie
Gros Coton

Les acheteurs : *La marchande*
des quatre-saisons
Le soldat
La jeune fille
Le bûcheron
Le paysan

Décor : Aucun. Quelques accessoires : établi du cordonnier, chaussures, marteau.

Prologue

Chant : Les enfants miment « Je suis allé dans la ville. » (*Perlimpimpin.*)

Je suis allé dans la ville
J'y ai vu un cordonnier :
Il fait ainsi... etc.

Quand ils se retirent, on voit Barbouzet et sa femme, assis.

Le lecteur (ou récitant). — Il y avait une fois un brave vieux cordonnier, nommé Barbouzet, qui vivait avec sa femme, appelée Barbouzette. Ils étaient très pauvres.

SCÈNE I

Barbouzet et Barbouzette

BARBOUZETTE. — Eh bien ! Barbouzet, mon mari, tu ne travailles pas, aujourd'hui ?

BARBOUZET. — Hélas ! Barbouzette, ma femme, je n'ai plus qu'un morceau de cuir !

BARBOUZETTE. — Et pourquoi n'en fais-tu pas des souliers ?

BARBOUZET. — Personne ne les achète... Regarde tous ceux qui me restent !

BARBOUZETTE. — Ne sont-ils pas jolis ? Voici des jeunes dames ! Je suis sûre qu'elles en voudront toutes ! (*Arrivent les dames.*)

Ronde : « Mes belles dames, où allez-vous comm' ça ? » (*Perlimpimpin.*)

BARBOUZET. — Tu as vu ? Pas une n'a regardé mes souliers. Elles se sont moquées de moi.

BARBOUZETTE. — Tiens ! Voici une marchande. Elle s'arrêtera, tu verras !

SCÈNE II

Les mêmes, la marchande, paniers au bras

BARBOUZET. — Holà ! belle marchande. Que portez-vous là ?

LA MARCHANDE. — Des salades bien vertes et des œufs bien frais. Combien en voulez-vous ?

BARBOUZETTE. — Nous n'avons besoin de rien. Mais vous, madame, que dites-vous de ces souliers que fait Barbouzet, mon époux ?

LA MARCHANDE (*examinant les souliers*). — Hum ! le cuir est bien mince.

BARBOUZET. — Mais de bonne qualité ! Il est souple comme du velours !

LA MARCHANDE. — Et puis, la forme ne me plaît pas. Le jeune cordonnier Cascadet en fait de bien plus beaux.

(*Elle sort.*)

BARBOUZET. — Tu vois ! Rien à faire !

BARBOUZETTE. — Attends ! Quelqu'un arrive : c'est un soldat. Tu auras bien une paire de souliers pour lui.

SCÈNE III

Barbouzet, Barbouzette, le soldat

BARBOUZETTE. — Oh ! bel officier ! Pour vos longues marches, de bons souliers sont nécessaires ! Voyez ceux-ci, solides et bien cousus !

LE SOLDAT. — Peuh ! ils ont l'air durs comme de la tôle !

BARBOUZET. — C'est que le cuir est encore neuf.

LE SOLDAT. — Non, non ! Ils ne sont pas assez élégants. J'en ai vu de plus beaux chez Barberêche, le bottier.

(*Il sort.*)

BARBOUZET. — Je te l'avais bien dit !

BARBOUZETTE. — Ne te décourage pas. Prépare ta dernière paire. Peut-être demain la vendras-tu. Moi, je vais mettre cuire ma soupe.

(*Elle sort. Barbouzet tape sur ses semelles.*)

LE LECTEUR. — Bientôt, la nuit tomba. Le brave cordonnier ne vit plus assez clair pour travailler. Il laissa sur son banc les morceaux de cuir bien coupés, prêts à être cousus, et rentra chez lui. Mais pendant la nuit, qui vois-je arriver ?...

SCÈNE IV

Les nains

Ronde : « Les petits nains de la montagne. » (*Jacques-Dalcroze.*)

NAIN I. — Nous sommes les nains qui viennent la nuit...

NAIN II. — ...qui viennent sans bruit...

NAIN III. — ...comme des souris...

NAIN IV. — Nous n'avons jamais sommeil.

NAIN I. — Nous travaillons en cachette.

NAIN II. — Pour rendre service aux pauvres gens.

NAIN III. — Assez bavardé ! Au travail !

NAIN IV. — Voici de l'ouvrage pour tous !

NAIN I. — Moi, Fil d'Argent, je prends l'aiguille et le fil.

NAIN II. — Moi, Brin de Laine, je prends les clous et le marteau.

NAIN III. — Moi, Fleur de Soie, je tiens solidement les morceaux assemblés.

NAIN IV. — Et moi, Gros Coton, je fais briller les souliers !

LE LECTEUR. — Tap ! tap ! faisait le marteau. Zz ! zz ! faisait le fil. Frrrt ! frrrt ! faisait la brosse à reluire. En moins de rien, les souliers furent finis !

(*Danse des nains, qui disparaissent ensuite.*)

LE LECTEUR. — Au matin, le cordonnier voulut reprendre son ouvrage.

SCÈNE V

Barbouzet et Barbouzette

BARBOUZET. — Oh ! Barbouzette ! Viens donc voir !

BARBOUZETTE. — Qu'y a-t-il ?

BARBOUZET. — Les souliers !

BARBOUZETTE. — Tu les as déjà finis ! Comme ils sont beaux !

BARBOUZET. — Je n'y ai pas touché. Je les ai trouvés tout faits, comme cela, sur le banc.

BARBOUZETTE. — C'est extraordinaire ! Ah ! voilà une jeune fille. Si elle pouvait les acheter !

SCÈNE VI

Les mêmes, la jeune fille

BARBOUZET. — Mademoiselle ! Ces jolis souliers si fins ne vous font-ils pas envie ?

LA JEUNE FILLE. — Qu'ils sont mignons ! Laissez-moi les essayer ! Ils vont parfaitement.

BARBOUZETTE. — Ils vous conduiront sur les sentiers fleuris qui mènent à la prairie !

LA JEUNE FILLE. — Je les prends. Combien coûtent-ils ?

BARBOUZET. — Dix gros sous.

LA JEUNE FILLE. — Voilà. Merci, cordonnier !

(Elle sort.)

BARBOUZETTE. — Dix gros sous ! C'est une fortune !

BARBOUZET. — Avec cet argent, je vais pouvoir acheter du cuir en quantité. Vite ! pas une minute à perdre !

(Il sort en courant.)

LE LECTEUR. — Il acheta du bon cuir et prépara deux nouvelles paires de souliers. Mais la nuit vint avant qu'il ait eu le temps de les coudre.

SCÈNE VII

Les nains

NAIN I. — La lune déjà montre sa tête ronde !

NAIN II. — On dirait une écuelle de lait pour les chats qui habitent dans les étoilles.

NAIN III. — Notre cordonnier nous a préparé du travail. Regardez ! Du cuir prêt pour deux paires de souliers !

NAIN I. — Allons ! Fleur de Soie, Brin de Laine, au travail !

NAIN II. — Et toi, Gros Coton, cesse de regarder la lune ! A la besogne !

(Ronde des nains.)

LE LECTEUR. — Au matin, qui fut bien étonné ? Ce fut maître Barbouzet !

SCÈNE VIII

Barbouzet et Barbouzette

BARBOUZET. — Je n'y comprends rien ! De nouveau mon travail achevé ! Quatre beaux souliers faits pendant que je dormais !

BARBOUZETTE (entrant). — Alors, Barbouzet ! Tu rêves au lieu de travailler !

BARBOUZET. — Regarde ! L'ouvrage est terminé !

BARBOUZETTE. — Encore ! Je voudrais bien, moi, que quelqu'un nettoie la maison et fasse la lessive pendant mon sommeil !

BARBOUZET. — Tais-toi ! Voici venir deux compagnons. Je vais leur offrir ma marchandise.

SCÈNE IX

Barbouzet, Barbouzette, le bûcheron, le paysan

BARBOUZET. — Arrêtez, compagnons ! Voyez les belles chaussures ! N'en avez-vous pas besoin ?

LE PAYSAN. — Ma foi, pour labourer, il me faut de solides semelles !

LE BUCHERON. — Et moi, pour aller à la forêt, il me faut de chauds souliers !

BARBOUZET. — Alors, j'ai de quoi vous contenter. Que dites-vous de cela ?

LE PAYSAN. — Ils me paraissent fort bons.

LE BUCHERON. — Je crois que le bottier Barbe-rêche ne les fait pas mieux.

LE PAYSAN. — Moi, je prends cette paire.

LE BUCHERON. — Et moi celle-ci. C'est combien ?

BARBOUZET. — Vingt sous chacune.

LE PAYSAN. — Voilà votre argent, cordonnier.

(Les deux compagnons payent, puis sortent.)

LE LECTEUR. — Grâce à ces souliers, le paysan n'aura pas les pieds mouillés quand il ira dans l'herbe humide de rosée. Et le bûcheron n'aura pas froid par les matins d'hiver. Le cordonnier courut s'acheter encore du cuir, afin de fabriquer davantage de ces excellents souliers qui se vendaient si bien. Cette fois encore, il laissa son ouvrage inachevé quand vint la nuit. Mais, pour voir qui lui faisait son travail, il se cacha avec sa femme derrière les rideaux.

SCÈNE X

Les nains

NAIN I. — Oh ! oh ! Barbouzet a bien du travail ! Regardez !

NAIN II. — Ne perdons pas de temps !

NAIN IV. — Oh ! la lune nous éclaire comme une grosse lanterne blanche !

NAIN III. — Toujours dans la lune, Gros Coton ! A l'ouvrage, maintenant !

(Ronde des nains.)

SCÈNE XI

Barbouzet et Barbouzette

BARBOUZETTE. — Des nains ! C'étaient des nains !

BARBOUZET. — Les braves petits ! Quels beaux souliers ils m'ont faits !

BARBOUZETTE. — Mais tu as vu : eux n'en avaient pas ! Tu devrais leur en confectionner, Barbouzet.

BARBOUZET. — Et toi, Barbouzette, tu leur feras de jolis bonnets pointus pour qu'ils ne s'enrhument pas !

BARBOUZETTE. — Justement, c'est demain Noël ! Ce sera leurs cadeaux !

LE LECTEUR. — Et Barbouzet se mit au travail. Et Barbouzette cousit, cousit... Le soir, quatre mignonnes paires de souliers étaient prêtes, avec quatre ravissants bonnets pointus. Le cordonnier et sa femme les déposèrent sur le banc.

SCÈNE XII

Les nains

NAIN I. — Oh ! mes amis ! Regardez sur le banc !

NAIN II. — Qu'est-ce que c'est que ça ?

NAIN III. — Des souliers ! Des bonnets !

NAIN IV. — C'est pour nous ! C'est pour nous !

NAIN I. — Un cadeau de Noël !

NAIN II. — Vite, chaussons-nous !

NAIN III. — Vite, coiffons-nous !

NAIN IV. — Comme nous sommes beaux ! (Enlevant son bonnet) : Bonsoir, dame Lune !

(Danse des nains.)

LE LECTEUR. — Les nains ne revinrent pas, mais grâce à eux le cordonnier ne manqua plus jamais de travail, et il vécut heureux avec sa femme, tandis que les nains allaient aider d'autres braves gens.

Jacques Bron.

Bibliographie

L'enfant et le jeu d'expression libre, par Michel Small.

Delachaux et Niestlé, Neuchâtel, coll. « Techniques de l'éducation artistique », 18 × 13,5 cm., 84 p.

Dans nos classes, il arrive qu'après une lecture, une étude de texte, le maître demande de mimer l'histoire. Le fait-il seulement pour contrôler le degré de compréhension, pour délasser les élèves peut-être ?

Michel Small a mis dans son titre les mots « jeu d'expression libre » et ce n'est nullement en entrepreneur de spectacles qu'il a conçu sa tâche, mais en pédagogue, en éducateur qui ainsi qu'il l'écrit, « n'a rien à inculquer mais tout à faire sortir de l'enfant ». C'est pour ce dernier qu'il réalise ses exercices et ses jeux, non pour le public.

Il a recours au pouvoir créateur de l'enfant (observation, imagination, transposition). Il tente de lui conserver sa personnalité et sa sincérité, de garder entière cette source d'énergie créatrice qui est en chacun. Par le jeu dramatique bien conduit, il lui permet de se libérer et de se stabiliser.

Il expose sa méthode (mais il faut enlever à ce mot ce qu'il peut avoir d'autoritaire) : décontraction, respiration, marche, équilibre, souplesse, positions diverses et expressives, musculature, rythmes, sens de l'espace et du geste évocateur, recherche de la sensation pour parvenir à la création dramatique. Travail individuel puis collectif avec équipes distribuées en fonction de l'âge et des progrès ; emploi du masque, utilisation des praticables ; conseils sur le vêtement, l'atmosphère de la séance. Toutes indications utiles voire indispensables sont données avec soin et intelligence. Il s'agit non d'imiter, mais de créer ; d'oublier le décor et les camarades, d'éliminer le superflu, de s'entraider à la critique constructive, de prendre conscience, de découvrir tout en partant de rien. Peu à peu, on passe du mimodrame au psychodrame, on s'achemine vers « l'état second du comédien », vers l'interprétation dans l'absolue sincérité.

L'auteur va jusqu'à proposer un programme hebdomadaire et trimestriel, cela à titre d'exemple et sans l'imposer, car ce serait contraire à toute sa démarche. Des photos illustrent certains gestes et attitudes.

Je me sens entièrement d'accord et conquis par cette étude. En ce temps où, en pays romand, l'on parle beaucoup théâtre, voilà me semble-t-il, pour nos enfants, la vraie initiation.

A. Chevalley.

Annnonce de poste vacant

Le poste suivant est au concours :

Collège secondaire de Château-d'Œx

Maître de chant, dessin et éventuellement d'autres branches.

Classe de traitement : 10/7 (fr. 11 400.— à 16 700.—).

Titres exigés : brevet vaudois de maître primaire supérieur ou d'instituteur primaire et brevet vaudois de musique vocale, ou autres titres jugés suffisants.

Entrée en fonction : avril 1961.

Délai d'inscription : 22 novembre 1960.

Prière de consulter la Feuille des avis officiels du mardi 8 novembre 1960.

Département instruction publique et cultes.
Enseignement secondaire.

Le nouveau livre unique de français, cours élémentaire et moyen, par L. Dumas et P. Collin. Editions Hachette, Paris, 1960.

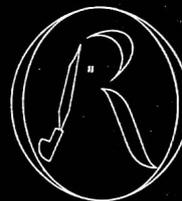
La formule du livre unique de français a fait ses preuves. Depuis plusieurs années, elle jouit des faveurs de nos collègues d'outre-Jura.

La réédition qui nous est présentée aujourd'hui conserve la forme traditionnelle : l'activité de la semaine se groupe autour d'un thème. Elle comprend des lectures, des exercices d'élocution, de grammaire, d'orthographe, puis une double page de révision. Le livre unique convient parfaitement au maître qui désire compléter son enseignement du français par des exercices simples et vivants.

F. B.

PHOTOGRAVURE REYMOND S.A.

LAUSANNE (SUISSE)



illustrateurs de l'impression typographique depuis

1890

banque cantonale vaudoise

Livrets de dépôts,
catégorie A et B

Bons de caisse

Aux membres de la SPR

NOUVEAU! Sur demande, conditions de paiement sociales sans risque pour vous. Lors de votre achat, prière de présenter votre carte de membre. Aucun rabais ne pourra être accordé ultérieurement.

Les nouveaux avantages Pfister si appréciés: Service-entretien gratuit. Remboursement du billet CFF ou plein d'essence gratuit pour tout achat dès Fr. 500.-. 10 ans de garantie contractuelle.

Livraison franco domicile.

5%
de
rabais

chez

Les modèles les plus récents!

Lausanne, Genève, Neuchâtel, Delémont, Zurich, Bâle, Berne, St-Gall, Bellinzona, Lugano, Zoug, Winterthour, Lucerne, Coire, fabrique-exposition et ateliers à Suhr près Aarau.

600 chambres-modèles. Une sélection dans tous les styles et toutes les gammes de prix vous permet de réaliser tous vos souhaits.

Le plus beau choix et les plus grands avantages:

Pfister ameublements S.A.

Pour vos soirées scolaires ou de sociétés

engagez votre collègue-magicien

NAJAROS

Membre de la SPR, prestidigitateur diplômé
Neuchâtel, Valangines 40

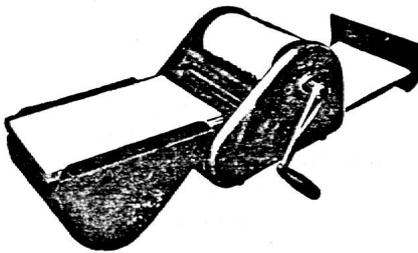
Pour vos tricots, toujours les LAINES DURUZ

Croix-d'Or 3
GENÈVE

Une innovation dans le domaine de la reproduction:

le CITO MASTER 115

(fabrication suisse)



L'hectographe le plus vendu dans les écoles romandes.

Pour n'importe quel dessin, géographie, botanique, géométrie, musique, chant, tableaux - horaires, travaux d'exams,

de bibliothèque, programmes de soirées, communications aux parents, circulaires, etc., aucun duplicateur mieux approprié! Le CITO MASTER 115 travaille proprement, rapidement, sans encre, ni stencil. Il vous assure des copies en plusieurs couleurs par tirage. Les originaux peuvent être conservés et réutilisés. Portable, très solide, il est simple à l'emploi. CITO MASTER 115 est l'appareil scolaire idéal. Demandez la démonstration sans engagement d'un appareil neuf ou d'occasion.

Représentation générale Vaud / Valais / Genève:
P. EMERY, Avenue de Lavaux 70b, PULLY
Tél. (021) 28 74 02

Pour Fribourg / Neuchâtel / Jura bernois:
W. MONNIER, ch. des Pavés 3, Neuchâtel, tél. (038) 5 43 70
Fabriqué par Cito S.A. Bâle.

Collègues, faites enregistrer les productions de vos élèves, les sociétés que vous dirigez, ou copier des bandes magnétiques sur

MICROSILLON

Références — Conditions intéressantes

B. ZIMMERMANN Chézard NE Tél. (038) 7 19 90

ÉCOLE PÉDAGOGIQUE PRIVÉE

FLORIANA

LAUSANNE - Pontaise 15 - Tél. 24 14 27

Direction: F. PIOTET



- PRÉPARATION de gouvernantes d'enfants et jardinières d'enfants et d'institutrices privées.
 - STAGE d'application dans petites classes, garderies d'enfants, crèches, etc.
 - NOMBREUSES situations au service des élèves diplômées.
- La directrice reçoit tous les jours de 11 à 12 heures (sauf le samedi) ou sur rendez-vous.

Magasin et bureau Beau-Séjour

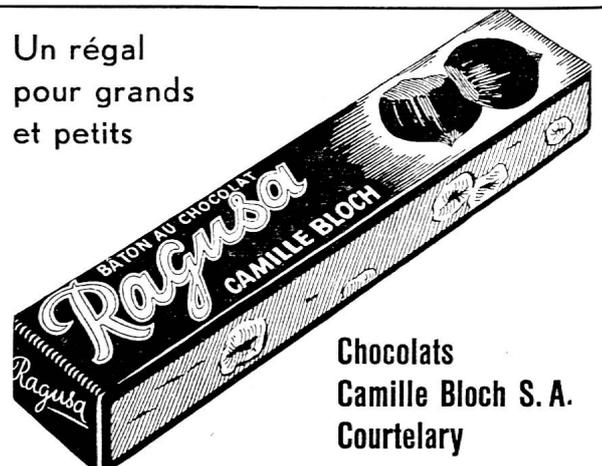
POMPES OFFICIELLES
FUNÈBRES DE LA VILLE DE LAUSANNE

8. Beau-Séjour

Tél. perm. 22 63 70 Transports Suisse et Etranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation

Un régal
pour grands
et petits



Chocolats
Camille Bloch S.A.
Courtelary